

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/06/2020

Date convocation : 28 mai 2020

Excusé : /

Lecture du compte-rendu du 23/05/2020 : approbation du Conseil

## ▪ Indemnités de fonction du maire et des adjoints

M. le Maire propose que le montant de l'enveloppe globale soit le même que le mandat précédent mais réparti de la façon suivante :

Maire : 45% de l'indemnité maximale égale à 40,30% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1027.

1<sup>er</sup> 2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> adjoint :

85% de l'indemnité maximale égale à 10,70% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1027.

## ▪ Approbation des comptes administratifs :

### COMMUNE

#### Section de fonctionnement

Dépenses : 389 968,17 €

Recettes : 534 189,70 €

Soit excédent de 144 321,53 €

*Affectation du résultat : 205 541,56 €*

- Compte 002 (report à nouveau) : 19 659,99 €

- Compte 1068 : 186 979,63 €

#### Section d'Investissement

Dépenses : 192 503,63 €

Recettes : 202 594,36 €

soit excédent de 10 090,73 €

### AEP

#### Section de fonctionnement

Dépenses : 14 394,06 €

Recettes : 18 754,31 €

Soit excédent de 4 360,25 €

*Affectation du résultat :*

- Compte 002 (report à nouveau) : 35 008,82 €

#### Section d'Investissement

Dépenses : 10 537,15 €

Recettes : 11 381,38 €

soit excédent de 844,23 €

### ASSAINISSEMENT

#### Section de fonctionnement

Dépenses : 11 246,85 €

Recettes : 9 153,49 €

Soit déficit de 2 093,36 €

#### Section d'Investissement

Dépenses : 11 834,00 €

Recettes : 9 201,00 €

soit déficit de 2 633,00 €

*Affectation du résultat :*

- Compte 002 (report à nouveau) : 2 469,10 €

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

Le Conseil prend acte de l'état annexe des comptes des sections.

▪ **Approbation du compte de gestion :**

Dressé par M. SAMUEL, Trésorier d'Ambert : approuvé à l'unanimité (aucune observation ni réserve).

▪ **Vote des taux :**

Le Conseil décide de reconduire les taux des 2 taxes à savoir :

TFB : 8,23%      TFNB : 54,63%

▪ **Délégation permanente au maire :**

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil Municipal décide à l'unanimité pour la durée du présent mandat, de confier à M. le Maire plusieurs délégations permanentes.

▪ **Désignation des délégués :**

- Syndicat Eaux du Velay : Serge MIDROIT et Jérôme BREUIL (titulaires) – Michaël BERNARD (suppléant)
- SIEG : Fabien PITAVY (titulaire) et Patrick BORDET (suppléant)
- SIVOM de la Vallée de l'Ance : Didier ARDEVOL (titulaire et membre bureau syndical) – Mireille QUATRESOUS (titulaire)  
Henri ALLARD (suppléant)
- Parc Livradois Forez : Isabelle MOSNIER
- Ciné Parc : Isabelle DUBUIS et Isabelle MOSNIER (titulaires) - Jacques PELIN et Cécile POULY (suppléants)
- CNAS : Didier ARDEVOL (élu) et Marie-Claire FOLLEAS (agent)
- EPF-Smaf : Isabelle MOSNIER – Fabien PITAVY
- SMGF : Didier ARDEVOL (commune) – Henri ALLARD et Alain FERRY (section de *Besse – Bessettes – La Faye*)
- Association communes forestières : Eric DARD
- Correspondant Défense : Patrick BORDET
- Syndicat Paragrêle : Serge MIDROIT et André PIROL
- Commission ouverture des plis : Didier ARDEVOL (Maire)  
Isabelle MOSNIER – Serge MIDROIT – Fabien PITAVY (titulaires)  
Jacques PELIN – Michaël BERNARD – Jérôme BREUIL (suppléants)

▪ **Commissions internes à la commune :**

Discussion sur les différentes commissions à mettre en place et sur leur composition. A finaliser à la prochaine réunion

▪ **Questions diverses :**

- Réhabilitation AL 333 : Le conseil donne son accord sur devis pour crépis intérieur
- Prochaine réunion vendredi 26/06 à 21h